



Échos de la séance

Note : ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

PRÉSENT·E·S : CEDRIC DEBROEK, JEAN-PIERRE HECQUET, PASCAL BLOGIE, DAMIEN MAQUET, MÉLISSA PIRE, CHARLOTTE COESENS, GAËTAN VANDERSCHUEREN, ARNAUD DELSAUT, BENOÎT WILTGEN, CÉLINE BRENU ET MICHEL PICALAUSA.

EXCUSÉS : DOMINIQUE GALLEZ (DONNE PROCURATION À PASCAL BLOGIE) ET JULIEN TILKIN (AUCUNE PROCURATION).

SÉANCE OUVERTE PAR CEDRIC DEBROEK À 19H00.

A. INFORMATIONS

1. Clubs loisirs

Au 31/12/2020, vingt clubs ont obtenu le statut 'Loisir'. Ces clubs ont au moins 50% de joueurs loisirs parmi leurs membres, n'organisent aucun tournoi et ne participent à aucun championnat interclubs en dehors du championnat loisir.

Leur éventuelle absence aux assemblées générales de 2021 ne sera pas sanctionnée pour autant qu'aucun quorum de présences ne soit imposé par les statuts.

Les clubs loisirs de la saison 2020/2021

- Bad de Ouf'
- Bad Gedinne 2000
- Bad In Town Club Frasnois
- Badminton Club Chapellois
- Badminton Club Charneux
- BC Lambusart
- BC Lessinois
- BC Louviérois
- BC Skill Tournai
- Gallo Mosae BC
- HéronVolant

- Les fous du Bad-LBV
- Les Fous du Volant de Nalines
- Les Optimistes - Club Senior de Badminton
- Les Volanteux
- Les Volants Fossois
- Martelange BC
- Seneffe Badminton Club
- Very Bad Phil'
- Very Bad'Lobbes

À noter que 95 clubs (sur 126 actifs) ont au moins une équipe engagée dans un des championnats interclubs (hors championnats loisirs).

2. Officiels techniques LFBB

Une vingtaine d'officiels techniques ont assisté aux deux réunions de consultation organisées conjointement par la cellule arbitrage et l'organe d'administration et ayant pour sujet « l'avenir des officiels techniques de la LFBB ». Ces officiels avaient l'opportunité d'émettre leurs souhaits et suggestions afin d'améliorer la qualité des prestations et leur bien-être dans l'exercice de leur fonction.

Plusieurs thèmes y ont été abordés tels que le rôle et les pouvoirs d'un responsable interclubs, l'obligation d'avoir un officiel actif au sein du club pour organiser un tournoi, les désignations des arbitres et juges-arbitres pour les tournois et championnats, les rapports des juges-arbitres, l'uniformité des sanctions, l'interaction entre un juge-arbitre et un délégué Covid-19, les formations et recyclages, la valorisation des différentes fonctions (arbitre, juge-arbitre, juge de ligne, ...), le parcours de progression, l'esprit d'équipe, ...

La cellule arbitrage se réunira fin février afin de présenter un projet global de révision du mode de fonctionnement du corps arbitral.

3. Demande de tournois 2021/2022

Une quinzaine de clubs ont assisté au webinaire relatif au nouveau formulaire de demande d'inscription d'un tournoi au calendrier de la saison 2021/2022. Ce webinaire était l'occasion de présenter les nouvelles modalités d'inscription des joueurs, de regroupement de classements, de poules automatiques, ...

Ce webinaire sera également organisé pour les juges-arbitres.

4. Airbadminton

Le projet AirBadminton – été 2021- LFBB a été présenté aux clubs mi-janvier 2021.

BV s'est montré partant pour se joindre à nos actions AirBadminton et en faire un projet à portée nationale. BV nous invite également à prendre part à leurs actions (site web AirBadminton, Interland AirBadminton : Belgium-Netherland).

L'achat groupé de kits recreationnal Airbadminton s'est clôturé le 1^{er} février :

- LFBB : 210 kits (6.300€) + 289 tubes AirShuttle (2.312€)
- BV : 265 kits (7.950€) + 338 tubes AirShuttle

- Total : 475 kits commandés et 627 tubes de AirShuttles.
Livraison vers le 10/04/2021.

5. Jeu Mini-bad à l'école !

Projet devenu autonome en un an, et étendu aux écoles primaires de tous les réseaux d'enseignement sur tout le territoire de la FWB.

Les 10 prochaines dates se dérouleront sur la province de Liège entre le 22/03 et le 2/04/2021. La LFBB est chargée de recruter (casting) les moniteurs, fournir le matériel (kits Mini-bad) et les flyers d'information faisant le lien avec les clubs.

La fédération de sport scolaire (AFSS) se charge de l'organisation, des inscriptions et du défraiement des moniteurs.

B. DÉCISIONS

1. AG des comptes (19 mars 20)

a. L'ordre du jour est fixé comme suit :

- Vérification de la formation de la délégation
- Rapport moral des Co-Présidents
- Rapport du trésorier
- Approbation du bilan 2020
- Décharge des administrateurs
- Fixation des cotisations et redevances
- Examen et approbation du budget 2021

b. Bilan 2020

Malgré une saison sportive fortement impactée par la crise sanitaire, la LFBB clôture son exercice comptable 2020 sur un bénéfice de 74.164 EUR, soit un résultat bien meilleur que ce qui avait été budgété (perte de 5.125 EUR).

⇒ Bilan 2020 approuvé par l'organe d'administration.

c. Budget 2021

Le budget 2021 prévoit une perte de 63.025 EUR.

⇒ Budget 2021 approuvé par l'organe d'administration.

d. Organisation

- L'AG se tiendra à distance et en direct (plateforme Zoom).
Le bureau de l'AG sera néanmoins présent physiquement au siège social (Braine-l'Alleud) et sera composé des deux co-présidents, du trésorier, du responsable communications et du directeur opérationnel ;

- Les convocations seront envoyées le vendredi 26 février et accompagnées des documents utiles (Rapport du trésorier, bilan 2020, budget 2021, Cash-flow, Compta vs budget, analyse des comptes et programme des activités) ;
- Les votes seront possibles avant l'AG via un formulaire disponible sur la plateforme AG du site LFBB entre le 15 mars et le 18 mars ;
- Les votes en direct se feront via le système de sondage Zoom ;
- Aucune procuration ne sera admise ;
- Conformément au nouveau ROI, les clubs « loisirs » ne seront pas sanctionnés. Les clubs « compétitions » qui n'auront pas voté au préalable ou qui ne seront pas présents lors de la visioconférence seront sanctionnés par une amende (30 points = 45 EUR) ;
- Les interpellations écrites seront possibles jusqu'au 12 mars. Le trésorier y répondra par écrit pour le 14 mars au plus tard et oralement lors de l'AG. Les interpellations et les réponses seront publiées sur la plateforme AG à partir du 15 mars.
Des questions resteront possibles lors de la visioconférence via la messagerie Zoom ou en demandant la parole.

2. Événements LFBB

a. Championnats de Belgique Élites

Après une longue période d'inactivité et l'arrêt définitif des championnats interclubs, il ne semble pas raisonnable de reprendre la compétition par un championnat de Belgique sans tournois préparatoires au préalable.

⇒ Cet événement du mois de mai est annulé.

b. Championnats de Belgique Para-badminton

Les mêmes mesures doivent être prises pour des joueurs valides et des joueurs moins valides.

⇒ Cet événement du mois de mai est annulé.

3. Règlements 'Compétitions' & 'Tournois'

Dans le cadre d'un projet de réforme de ces règlements, diverses modifications seront proposées et négociées avec Badminton Vlaanderen :

- a. Autoriser le tirage au sort via visioconférence mais sans l'imposer. Si une des parties (comité organisateur ou JA) refuse la visioconférence, le tirage au sort en présentiel reste la norme.
- b. Maintenir l'obligation d'être présent et prêt à jouer ½ heure avant son match (excepté pour les matches de 9h) mais prévoir une sanction en cas d'absence d'un joueur lors de son appel sur le terrain.
- c. Supprimer la possibilité pour un JA de sanctionner, par une exclusion, un joueur qui refuserait d'arbitrer sans motif valable.
- d. Maintien de l'obligation de fournir un officiel pour pouvoir organiser un tournoi mais, en cas de défaut, possibilité de faire appel à un JA externe moyennant l'engagement sur l'honneur de ce dernier de prêter pour le club en défaut. La recherche du JA externe serait à charge

du club organisateur. En cas d'absence de solution, le tournoi perdra son caractère officiel et sera retiré du calendrier.

- e. Retirer l'obligation de définir la taille des tableaux à l'avance dans l'invitation du tournoi.
- f. Ne pas autoriser une inscription dans un classement supérieur en simple.
- g. Maintenir la possibilité de s'inscrire en double dans 2 classements supérieurs pour autant que le partenaire ait le classement du tableau. En cas de tableau annoncé en série, autoriser 3 classements d'écart entre les partenaires pour autant qu'un des deux joueurs possède le classement le plus élevé du tableau.
- h. En cas d'absence d'un partenaire de double, (par ordre de priorité)
 - 1) autoriser le remplacement du joueur absent par un joueur de la liste des joueurs réserves
 - 2) en cas d'indisponibilité de joueur réserve (sans partenaire), retirer la paire incomplète du tableau et la remplacer par une paire réserve
 - 3) si aucune paire réserve n'est disponible, un appel micro pour remplacer le joueur absent
- i. Ne pas permettre à un joueur classé 11 de descendre de classement afin de réserver le classement 12 aux joueurs débutants.

Les négociations avec BV auront lieu dans le courant du mois de mars.

4. Covid-19 et déconfinement – Plan de reprise sportive

Dans le cadre d'un plan de reprise post-Covid-19 intitulé « le printemps du badminton », l'équipe LFBB souhaite lancer un appel à projets visant à favoriser la reprise des activités (badminton) en réponse au contexte particulier/individuel (difficultés) du club et permettant la mise en place de réponses adaptées additionnelles aux actions déjà proposées dans ce plan de reprise sportive. Cet appel à projets pourrait avoir lieu entre la reprise du badminton (avril 2021 ?) et le 31/12/2021.

Ce projet pourrait être entièrement financé par une partie du soutien financier que nous recevons de la FWB et dont 80% au moins du montant perçu devra être rétrocédé aux clubs selon les modalités fixées par la fédération.

- ⇒ Un accord de principe sur ce projet est donné par l'organe d'administration. Le budget accordé s'élève à 25.000 EUR.

5. Livre « 70 ans de badminton » d'Herman Moens

Ce livre de 300 pages retraçant l'histoire du badminton belge depuis la création de la fédération royale belge n'existe qu'en version néerlandaise.

Décision de le faire éditer en version française pour autant que 200 exemplaires soient commandés via un système de précommande ferme.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 23H30.